



Compte rendu de la Formation Spécialisée du 23 avril 2026

Déclaration liminaire

Dans un contexte mondial anxiogène de guerres, de violences et de baisse du pouvoir d'achat avec récemment une hausse radicale du prix du carburant, pour ne citer que cela, le contexte à la DGFIP est tout aussi anxiogène.

A la DGFIP, les conditions de travail se dégradent au rythme des suppressions d'emplois, des restructurations permanentes, des suppressions de services et de sites, des méthodes de travail industrialisées qui font perdre le sens des missions, des règles de gestion qui font de plus en plus la part belle à l'arbitraire, des rémunérations qui ne suivent pas (avec une volonté de développer l'indemnitaire au mérite) et un « management » de plus en plus souvent toxique. Et n'oublions pas des applications souvent indisponibles ou pire dysfonctionnelles : Gestloc, Gest TU, Okapi ou encore la panne inédite d'Helios qui ne font qu'aggraver le mal être au travail.

A cela s'ajoutent les violences verbales subies par les agents au quotidien lors de leurs missions. Preuve en est le nombre de fiches de signalements (sans compter toutes celles qui ne sont pas faites, mais dont nous avons écho par les retours des collègues épuisés). L'accueil, par tous les canaux, (mail, e-contact, accueil physique et téléphonique) est une source importante de souffrance au travail, et ce dans des services variés. Depuis des années, nous assistons à un « fonctionnaire bashing », sans réelle réaction de notre employeur. Il faut que cela change et que l'administration fasse en sorte que nous soyons respectés dans l'exercice de nos missions.

En ce qui concerne les risques incendies, la CGT déplore l'annulation de la formation incendie à Clamecy de ce début d'année. La CGT demande expressément que pour les sites multi-occupants, tous les services implantés dans les bâtiments DGFIP soient invités à la formation "incendie". Cela permettrait à tous les agents d'avoir le même niveau d'information et de connaître les procédures à mettre en oeuvre en cas d'incendie.

Dans le cadre de la prévention, la CGT vous suggère plusieurs idées à mettre en oeuvre :

- Pour prévenir la fatigue oculaire et les risques liés à l'utilisation des écrans, il serait souhaitable de rappeler que les agents disposent d'un guide « Mieux vivre avec son écran » disponible sur Ulysse 58.
- En ce qui concerne les exercices d'incendie, la CGT demande à ce que les consignes soient rappelées aux agents par les chefs de service oralement. Il semblerait opportun que ces consignes soient synthétisées dans un livret mis à disposition dans chaque service. La CGT s'interroge sur la nécessité d'éteindre les ordinateurs et de fermer les armoires en cas d'évacuation incendie.

Nous vous demandons à nouveau où en sont les travaux, demandes de matériels et aménagements suivants :

- pose d'un oculus sur la porte de la cantine de Camille Baynac entre le self et la salle de restauration pour éviter les accidents,
- nettoyage des sièges des agents,
- nettoyage du flotex du CDC,
- dysfonctionnement de la TOIP sur Cosne (déjà signalé à la Direction),
- l'approvisionnement en essuie main pour Cosne.

Nous avons également des interrogations quant au délai de livraison et de montage des bureaux réglables en hauteur. La CGT demande à ce que les agents soient informés de la procédure à suivre ainsi que des délais pour bénéficier d'un bureau adapté.

Depuis de nombreuses années, les toilettes sont régulièrement bouchées sur le site de Baynac et nécessitent l'intervention d'entreprises. Au lieu d'accuser les agents d'utiliser trop de papier, ne serait-il pas opportun de vérifier l'état des canalisations et la qualité du papier ?

Pour Clamecy, est-ce pour préserver la biodiversité que les espaces verts ne sont pas entretenus, notamment devant le centre ? N'aurait-il pas été plus pertinent de privilégier l'entretien des espaces verts aux travaux de peinture, qui ne sont plus à une semaine près ?

Par ailleurs, avant l'installation des collègues au 1er étage, un ménage des locaux sera à prévoir. Afin d'installer au mieux les collègues au 1er étage, les agents aimeraient de nouveaux bureaux (anciens bureaux usagés).

En ce qui concerne le nettoyage des dessus d'armoire sur Baynac, nous déplorons la communication tardive sur la session supplémentaire de nettoyage. Nous vous signalons également que la salle d'archives vivantes du 1er étage n'a pas été faite.

Suite à l'enquête sur le ménage, la CGT demande un retour sur celui-ci.

Des prélèvements pour chercher la présence d'amiante ont été effectués en février 2026 sur Baynac. En tant que représentants du personnel, nous demandons à avoir communication de ces résultats. La CGT souhaite connaître les conditions dans lesquelles les nouveaux arrivants du SDIF seront installés. Plus largement, la CGT demande à être associée au futur aménagement du rez-de-chaussée de Baynac.

Dans le cadre de la démarche Services publics éco-responsables, la circulaire « engagements de l'État pour des services publics écoresponsables » prévoit dans sa mesure 6 : « **l'État s'engage à installer, pour ses agents, des places de stationnement sécurisées pour vélos dans tous ses parkings et à proposer des places de stationnement pour vélos dans les sites accueillants du public.** » Par ailleurs, l'article R113-16 du code de la construction et de l'habitat prévoit des emplacements sécurisés pour le stationnement des vélos pour les agents d'un bâtiment accueillant un service public. Lorsque ces emplacements sont situés à l'extérieur du bâtiment, les infrastructures doivent être couvertes, éclairées et closes. La CGT demande donc l'installation ou l'aménagement d'un local pour les utilisateurs de 2 roues.

COMPTE RENDU

En réponse à notre déclaration, la directrice indique qu'elle partage nos préoccupations sur les conditions de vie au travail.

Concernant l'oculus de la porte de la cantine à Baynac, le directeur adjoint précise que le devis a été signé en mars 2026. La directrice ajoute que la dotation globale de fonctionnement de la DDFIP a diminué de 56 000 € par rapport à 2025 et qu'il va donc falloir faire des arbitrages. Le nettoyage du flotex du CDC est prévu pour cet été. Le devis sur le nettoyage des fauteuils fait état d'un coût de 4 € par fauteuil. Celui-ci sera programmé selon les contraintes budgétaires.

Concernant les toilettes de Baynac et afin de déterminer l'origine des obstructions, l'intervention d'un artisan est programmée pour vérifier l'état de la tuyauterie.

A Clamecy, les travaux espaces verts sont planifiés. Quant au changement des bureaux, la question avait été posée aux agents qui n'avaient pas exprimé de besoins. Le changement n'est donc pas prioritaire pour 2026.

Un point spécifique "Amiante" sera fait en 2026 en Formation Spécialisée.

Concernant les travaux du rez-de-chaussée de Baynac, la direction va réunir à très brève échéance les agents concernés du SDIF et du SPF-E, l'ATSCAF et les organisations syndicales et leur expliquer ce qui est envisagé.

Le toit du local à vélos à Baynac sera réparé rapidement. Cosne possède déjà un abri. Pour Barbusse, la question sera revue. Pour les autres sites, il n'y a pas de besoins exprimés.

La CGT propose plusieurs locaux au rez-de-jardin de Baynac susceptibles d'accueillir les vélos non électriques ; ce qui aurait comme avantage d'avoir un local clos et sécurisé sans surcoût. La directrice va étudier la question sans pour autant prendre d'engagement.

Le budget de la FS est de 23 925 € en 2026 contre 25 993 €, soit une diminution de 2 068 €. Celui de l'enveloppe régionale de formation s'élève à 7 975 € en 2026, contre 8 355 € en 2025, soit une diminution de 380 €.

La FS a validé à l'unanimité le catalogue de formation. La DG préconise un nombre de 3 formations par agent dans le cadre de la FS mais la directrice appliquera cette consigne avec souplesse. L'inscription se fera via Sémafor prochainement. D'autres formations ou actions de sensibilisations seront proposées au fur et à mesure.

L'assistante de prévention présente des devis de matériels (agrafeuse électrique, ventilateurs, souris verticales) pour un montant de 1 549,91 €. La FS les a validés.

Des devis sont à prévoir pour une calculatrice à grosse touches, l'approvisionnement des armoires à pharmacie et des filtres oranges pour lunettes. Les balles anti-stress ont été reçues et un recensement est à faire pour les sièges ballons.

Un réapprovisionnement est prévu selon devis pour les bureaux électriques et chaises. Concernant les bureaux électriques, le vendeur va intervenir pour les modalités de montage. Pour bénéficier d'un bureau électrique ou d'un fauteuil adapté, la procédure sera publiée prochainement sur Ulysse.

La direction indique que 220 agents ont participé à la formation incendie. Cette formation sera renouvelée à partir de 2027 en priorité pour les nouveaux arrivants. La procédure d'évacuation sera publiée sur Ulysse 58 (consignes site par site). Celle-ci sera mise à disposition dans des banettes installées en mai et juin à chaque étage sur chaque site. Ces banettes contiendront également le matériel nécessaire à l'évacuation. Pour Decize, la procédure d'évacuation de France Travail sera transmise aux agents concernés (futurs locaux de l'accueil de Decize). Deux exercices incendie par an devront être prévus sur chaque site.

Rappel procédures : la direction précise que le principal est de fermer les portes et fenêtres, éteindre les lumières et ne pas prendre l'ascenseur. La mise en sécurité des agents prime sur l'extinction des ordinateurs et la fermeture des armoires qui sont toutefois conseillés.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) présente le dispositif de la Direction Générale concernant l'accompagnement d'un événement grave en milieu professionnel (suicide).

Suite à notre demande, la direction a adressé la synthèse de l'enquête sur le ménage intervenue fin 2025. Il ressort de celle-ci :

- prestations globalement présentes, mais qualité variable selon les sites,
- problèmes récurrents sur les WC (manque de propreté) , les escaliers et les consommables (papier, essuie-mains, savons),
- demande de passage plus fréquents sur certains sites (Cosne-sur-Loire, Baynac),
- attente d'un meilleur nettoyage des sanitaires et surfaces de travail.

La directrice indique que le nettoyage des vitres sera bientôt programmé.

Vos représentants en FS :

Florence BAILLON, Jean-Pierre BEN BLAL, Carole DOUSPIS, Nadine FAUCOLNIER